

DECRET D/2022/ 0538 /PRG/CNRD/SGG
PORTANT NOMINATION DES DIRECTEURS PREFECTORAUX DE
L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018 portant organisation générale de l'Administration publique ;

Vu la Loi L/2019/0027/AN du 07 juin 2019 portant Statut général des Agents de l'Etat ;

Vu l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 17 septembre 2021 portant prorogation des Lois Nationales, des Conventions, Traités et Accords internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021 ;

Vu le Décret D/2022/0387/PRG/CNRD/SGG du 20 août 2022 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2022/0388/PRG/CNRD/SGG du 20 août 2022 portant remaniement partiel du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2022/ 0204/PRG/SGG du 20 avril 2022 portant attributions et organisation du ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ;

Vu le Décret D/2021/054/PRG/CNRD/SGG du 29 octobre 2021 portant nomination du ministre de l'Agriculture et de l'Elevage ;

Vu le Décret D/2021/011/PRG/CNRD/SGG du 08 octobre 2021 portant structure du Gouvernement de la Transition ;

Vu le Communiqué n° 01 du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) du 05 septembre 2021 portant prise effective du Pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;



DECRETE :

Article 1^{er} : Les cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

REGION ADMINISTRATIVE DE KINDIA :

Directrice Préfectorale de l'Agriculture et de l'Elevage de Kindia : Madame Mafoudia CAMARA, précédemment Coordinatrice de Projet de mobilité et connectivité rurale à l'Alliance pour la Promotion de la Gouvernance des Initiatives Locales ;

Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage de Forécariah : Monsieur Ousmane Dokala KOUYATE, Ingénieur, Consultant indépendant ;

Directrice Préfectorale de l'Agriculture et de l'Elevage de Coyah : Madame Saran DIABY, précédemment Consultante au Service de Coordination et de Suivi de Projets et Programmes du ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ;

Directrice Préfectorale de l'Agriculture et de l'Elevage de Dubréka : Madame Marie Thérèse GBANAMOU, précédemment Coordinatrice du Programme Genre, Femme et Développement au Centre du Commerce International pour le Développement (CECIDE) ;

Directrice Préfectorale de l'Agriculture et de l'Elevage de Téliélé : Madame Maimouna BARRY, matricule 318014Z, précédemment Cheffe de Section Protection des Végétaux et Denrées Stockées à la Direction Préfectorale de l'Agriculture et de l'Elevage de Téliélé ;

REGION ADMINISTRATIVE DE BOKE :

Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage de Boké : Monsieur Bangaly DIANE, précédemment Responsable Suivi à Preston Mining Boffa ;



Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage de Boffa : Monsieur Alseny SYLLA, matricule 238584A, précédemment Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage par intérim de Dubreka ;

Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage de Fria : Monsieur Kaba KONATE, précédemment Agent de Développement Economique Local au Projet d'Appui aux Activités Génératrices de Revenus (PA-AGR), Boké ;

Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage de Koundara : Monsieur Souleymane KEITA, matricule 183666S, Ingénieur Agronome, précédemment Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage par intérim de Boké ;

Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage de Gaoual : Monsieur Gnouma Lazard TOLNO, Ingénieur agronome, précédemment Chef de Projet à Trias Guinée ;

REGION ADMINISTRATIVE DE MAMOU :

Directrice Préfectorale de l'Agriculture et de l'Elevage de Dalaba : Madame Fatouma TOURE, Sociologue ;

Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage de Mamou : Monsieur Sory KEITA, matricule 271354T, précédemment chargé de cours de Mathématiques à la Direction Préfectorale de l'Education de Dubreka ;

Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage de Pita : Monsieur Mamady Fanta DOUMBOUYA, Sociologue ;

REGION ADMINISTRATIVE DE LABE :

Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage de Labé : Monsieur Mamadi 3 DIAKITE, matricule 288435J, précédemment Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage par intérim de Kankan ;

Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage de Lelouma : Monsieur Faya Eugène MILLIMONO, matricule 252232V, médecin vétérinaire, précédemment Chargé de l'Aviculture améliorée à la Direction Nationale des Productions et Industries Animales ;



Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage de Tougué : Monsieur Abdoulaye Djibril DIALLO, matricule 304594L, précédemment Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage par intérim de Lelouma ;

Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage de Mali : Monsieur Nankouman CONDE Matricule 228568K, précédemment Directeur Préfectoral Adjoint de l'Agriculture et de l'Élevage par intérim de Kouroussa ;

Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage de Koubia : Monsieur Sâa Etienne SEWADOUNO, matricule 304744V, précédemment Conseiller Agricole à la Direction Préfectorale de l'Agriculture et de l'Élevage de Kissidougou ;

REGION ADMINISTRATIVE DE FARANAH :

Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage de Faranah : Monsieur Boubacar CAMARA, matricule 198598Y, précédemment Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage de Dabola ;

Directrice Préfectorale de l'Agriculture et de l'Elevage de Kissidougou : Madame Mognima KPOGHOMOU, matricule 252529S, Ingénieure Zootechnicienne, précédemment Chargée des Statistiques et de la Zooéconomie à la Direction Préfectorale de l'Agriculture et de l'Elevage de Kissidougou ;

Directrice Préfectorale de l'Agriculture et de l'Elevage de Dinguiraye : Madame Tiranke KABA, précédemment Consultante Juridique au Fonds National d'Insertion des Jeunes (FONIJ), du ministère de la Jeunesse et des Sports ;

Directeur Préfectorale de l'Agriculture et de l'Elevage de Dabola : Monsieur Habib THIAM, précédemment Administrateur à West Wind Agriculture ;

REGION ADMINISTRATIVE DE N'ZEREKORE :

Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage de Macenta : Monsieur Abdoulaye DONZO, précédemment Responsable de la Section préfectorale de conditionnement de produits agricoles par intérim à la Direction Préfectorale de l'Agriculture et de l'Elevage de Kankan ;



Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage de N'Zérékoré :
Monsieur Djélimassadi KEITA, matricule 295857P, précédemment Professeur à l'Ecole Nationale d'Agriculture et d'Elevage de Bordo/Kankan ;

Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage de Gueckédou :
Monsieur Mamadou Aminata TOURE, Ingénieur agronome, précédemment Contractuel à l'Institut de Recherche Agronomique de Guinée ;

Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage de Beyla : **Monsieur Lanciné OULARE**, précédemment Directeur Adjoint de Mathyla Multiservice ;

Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage de Lola : **Monsieur Moussa 1 CAMARA**, matricule 304632B, précédemment Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage par intérim de Kerouané ;

Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage de Yomou : **Monsieur Alpha Kabine KABA**, précédemment Consultant à la Chambre Nationale d'Agriculture de Guinée ;

REGION ADMINISTRATIVE DE KANKAN :

Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage de Kankan :
Monsieur Checey Marcel SAGNO, matricule 224957H, précédemment Chef du Centre semencier de Bordo (Kankan) ;

Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage de Siguiri : **Monsieur Bernard DRAMOU**, matricule 252798W, précédemment Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage par intérim de Lola ;

Directrice Préfectorale de l'Agriculture et de l'Elevage de Mandiana :
Madame Aye Lamarana DIALLO, matricule 304657V, précédemment Conseillère Agricole à la Direction Préfectorale de l'Agriculture et de l'Elevage de Mandiana ;

Directrice Préfectorale de l'Agriculture et de l'Elevage de Kouroussa :
Madame Koumba Madeleine LENO, Ingénieure, précédemment Animatrice au Projet Subvention des Entrepreneurs Agricoles (ENABEL Guinée) ;



Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Elevage de Kerouané :
Monsieur Nyankoye François LAMAH, matricule 248538L, précédemment
Directeur Préfectoral de l'Agriculture et de l'Élevage par intérim de N'Zérékoré.

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures
contraires, prend effet à compter de la date de sa signature et sera enregistré et
publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 09 NOV 2022



Colonel Mamadi DOUMBOUTA